

## Super Novaterm Crédit Proposition d'assurance individuelle emprunteur Capitaux inférieurs ou égaux à 1 M€

P-SNCV-1



	Cad	re réservé à la Compagnie			ET LASSUREUR GE MARCILLY				
Code Apporteur : 957	310 Ca	dre réservé à l'Apporteur	☐ ESC	71100	CHALON SUR SAONE				
Email: conseil@as	ssureure	mprunt.com	T2A	ORIAS	09051556				
Personne(s) à assure	er								
		1er Assuré			2 <sup>ème</sup> Assuré				
Civilité	☐ M.	Mme		□м.	Mme				
Nom									
Prénom(s)									
Nom de jeune fille									
Date de naissance									
Lieu de naissance									
Nationalité									
Situation de famille	☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve)		Divorcé(e) acsé(e)	☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve)					
Profession actuelle									
Secteur d'activité									
Adresse personnelle									
Code postal et Ville		_							
Pays									
Téléphone									
E-mail*									
* Information facultative									
Souscripteur(s) (si ce n'est pas l'assuré)									
		1er Assuré			2 <sup>ème</sup> Assuré				
Nom ou Raison Sociale									
Adresse									
Code postal et Ville Pays									
Téléphone									
E-mail*									
* Information facultative									
Lexique des garanties									
ABRÉVIATION TERMINOLOG	PRESTATIONS	AGE LIMITE À LA SO	AGE LIMITE DE FIN DE GARANTIE(S)						
Décès				85 ans		90 ans			

zexidae des garanties							
ABRÉVIATION	TERMINOLOGIE	PRESTATIONS	AGE LIMITE À LA SOUSCRIPTION	AGE LIMITE DE FIN DE GARANTIE(S)			
	Décès		85 ans	90 ans			
PTIA	Perte Totale et Irréversible d'Autonomie						
IPT	Invalidité Permanente et Totale	Max. 5 M€ par assuré		70 ans			
IP	Invalidité Professionnelle pour les Professions médicales, paramédicales et vétérinaires	Max. 5 M€ par assuré	69 ans				
IPP	Invalidité Permanente Partielle	Max. 5 M€ par assuré					
ITT	Incapacité Temporaire Totale de Travail	IJ et EXO					
IJ	Indemnités Journalières	Max. 1 000€/J par assuré					
EXO	Exonération du paiement des primes						
PE	Perte d'Emploi	Max. 100€/J par assuré	63 ans	65 ans			
	Extension de Garantie (IPT ou IP ou/et ITT)	Rachat des exc	lusions possible pour les capitaux	allant jusqu'à 500 000 € par assuré			

MetLife Europe Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited: 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.



## Super Novaterm Crédit Proposition d'assurance individuelle emprunteur

Metl ife

P-SNCV-2

Capitaux inférieurs ou égaux à 1 M€ 1er Assuré: NOM et PRÉNOM 2ème Assuré : NOM et PRÉNOM Caractéristiques de l'emprunt Prêts à assurer (€) 2ème Assuré Quotité (% du capital total) ≤ 100% par assuré Capital à assurer \* Merci de nous joindre l'échéancier fourni par l'organisme prêteur. Date d'effet souhaitée : \*\* Des garanties Décès, PTIA, IPT, IP et IPP. Caractéristiques de l'assurance Lexique des garanties en page précédente 2ème Assuré **FORMULE DE BASE** Décès / PTIA GARANTIES FACULTATIVES (à souscrire avec la Formule de Base) **IPT** IPT / IPP Montant IJ souhaité Montant IJ souhaité ITT **Franchise** ☐ 15j, ☐ 30j, ☐ 60j, ☐ 90j, ☐ 180j Franchise 15j, 30j, 60j, 90j, 180j **EXO** (si l'ITT n'est pas souscrite) Franchise de 90i Franchise de 90i PACK AVANTAGE (souscription jusqu'à 69 ans) Montant IJ souhaité Montant IJ souhaité Décès / PTIA / IPT / ITT Franchise 15j, 30j, 60j, 90j, 180j Franchise 15j, 30j, 60j, 90j, 180j IPP (en option) **GARANTIE PERTE D'EMPLOI: en option** 80% du montant des IJ\*\* 80% du montant des IJ\*\* PE (n'oubliez pas de remplir la demande d'adhésion jointe et de joindre votre RIB pour le prélèvement automatique obligatoire) 50% du montant des II 50% du montant des II PACK MÉDICAL PRO (souscription jusqu'à 69 ans) Profession Médicale ou Vétérinaire Profession Médicale ou Vétérinaire (Professions médicales, paramédicales et vétérinaires) **Profession Paramédicale Profession Paramédicale** Décès / PTIA / IP Décès / PTIA / IP / IPP Montant IJ souhaité Montant IJ souhaité ITT (en option) Franchise ☐ 15j, ☐ 30j, ☐ 60j, ☐ 90j, ☐ 180j **Franchise** 15j, 30j, 60j, 90j, 180j **EXO** (si l'ITT n'est pas souscrite) (en option) Franchise de 90j Franchise de 90j \*\* Option réservée aux assurés de moins de 60 ans à la souscription **EXTENSION DE GARANTIE** - Possible pour les capitaux allant jusqu'à 500 000 € par assuré Option Atteintes Discales et/ou Vertébrales (remplissez le questionnaire lié) Option Affections Psychiques (remplissez le questionnaire lié)

MetLife Europe Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie, 798 956 314 RCS Nanterre, Siège social de MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited; 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande, MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.



SUPER NOVATERM CRÉDIT	Sur Propos Capitau	oer f sition d' x inférieu	VOV assuran irs ou éga	aterm ce individu nux à 1 M€	Cr nelle en	édit	eur	P-SNCV-3	3	MetLi	fe
1er Assuré : NC	OM et PRÉI	мом									
2ème Assuré : N											
	/ C! ! !	<i>(</i> )									
		. , -		PTIA, IPT, IP et IPP)							
	ISSEMENT	- Le conjoir	nt, á défaut	les héritiers de l	'assuré. N			le l'organisme prê <sup>.</sup>	teur		
1er Assuré	TRE - Le cor	nioint à défa	ut les héritier	s de l'assuré Les s	nmmes evi	2ème Assuré		les mains du Notaire	(Précisez le no	um et l'adresse) :	
	THE LC CO.	ijoirit, a acra	at les fierrier	3 de 1 d33d1e. Ee3 3	Jilliles exi			ies manis da Notane	(Freeisez ie no	m et radresse).	
1er Assuré						2ème Assuré					
AUTRE (Précisez l	e nom et l'ad.	resse):									
1er Assuré						2ème Assuré					
Assure						Z Assure					
Déclaration	n Non-f	umeur /	Fumeur	(à cocher impérative	oment neur	hápáficiar du	tarif non fumo	ue)			
1er Assuré	11 14011 1	difficult /	Tarricar	da cocher imperative	етен рош	2ème Assure		ui)			1
☐ Je ne suis p	oas fumeu	r : je soussig	jné(e) décla	re ne pas avoir f	umé de	☐ Je ne su	is pas fumeı	ur : je soussigné(e)	déclare ne	pas avoir fumé de	
cigarettes, cic	iares, pipe	s ou vapor	ette au cou	rs des 24 dernie demande expr	rs mois	cigarettes.	cigares, pip	es ou vaporette a	u cours de	s 24 derniers mois lande expresse du	
corps médical	. Cette dé	claration fai	it partie inte	égrante de mon	contrat	corps méd	ical. Cette de	éclaration fait par	tie intégran	ite de mon contrat	
d'assurance,	je prends	acte qu'à	ce titre to	ute fausse décl contrat conforr	aration	d'assurance, je prends acte qu'à ce titre toute fausse déclaration intentionnelle de ma part entraîne la nullité du contrat conformément					
à l'article L11	3-8 du Coc	de des assur	ances.	Contrat Comon	nement	à l'article L113-8 du Code des assurances.					
☐ Je suis fum	neur					☐ Je suis f	umeur				
Prime Assu	rance E	mprunte	eur								
				ODICITÉ				MODE DE PAIEN	MENT SOUP	HAITÉ	
	Annue	lle Sem	estrielle	Trimestrielle <sup>(1)</sup>	Men	suelle (1)	Prélèveme	ent automatique	Chèque à	l'ordre de MetLife	
1er Assuré											
2 <sup>ème</sup> Assuré											
<sup>(1)</sup> Prélèvement au chèque des autre	utomatique s garanties.	obligatoire. I	En cas d'adhé	sion à la Perte d'E	mploi, pai	ement obliga	toire par prélè les 2 assurés s	evement automatiqu	e ; même en le même com	cas de paiement par 1 <b>pte</b> .	
·	_	· .	-	dent (souscriptio		-		or or or productions sur			
Contractific	rection		ALE ACCIONALE (1)	der it (souscriptio	on jusqu'a		FICIAIRE(S) e	en cas de Décès Ac	cidentel		
Chairiana ann		5€	10.6	Cl t (2)						4- d:\	
Choisissez vot	re option	par mois	par mois	Clause type (2)		Les bene	riciaires de n	non choix (NOM, I	renom, Da	te de naissance)	
1er Assuré											
1 Assure											
2 <sup>ème</sup> Assuré			Ш								
Age de l'assuré	<u> </u>	Capital	assuré	(1) Prálàvement a	utomatiqu	ıe uniquemen	t selon la néri	odicité choisie nour	la prima Assu	irance Empriinteur	
18 à 44 ans 45 000 € 90 000 € (2) Clause type : Le conjoint						•	•			é ou sor	
45 à 59 ans  30 000 € 60 000 € concubin notoire ; à défaut, les enfants concubin notoire ; à défaut, les héritiers de l'as					ts de l'assuré,						
A partir de 60 a	ans	20 000 €	40 000 €	parts egales ; a	defaut, le	es neritiers de	l'assure.				
Souscriptio											
		is connaissar	re des Cond	litions Générales	Super No	vaterm Crád	t (réf cosno	15) et de la Note d	'Information	réf NISNC15) com	nortant
notamment le	e modèle de on pour la	e la lettre de garantie per	renonciation te d'emploi,	déclare adhérer a	u contrat	d'assurance	de groupe à	adhésion facultativ	e souscrit pa	r (réf. NISNC15), com r MetLife auprès de l	MetLife

Europe Insurance Limited et avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information du contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative (N° MFL2011003).

■ En cas de souscription du contrat Protection Immédiate Accident, déclare avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales (réf. CGKAMT04). Cette garantie prend effet à la date d'enregistrement par MetLife de la proposition d'iment complétée et signée.

■ Déclare exacts les renseignements mentionnés dans cette proposition d'assurance et dans la déclaration de santé, le questionnaire de santé simplifié ou le questionnaire de santé qui la complète ainsi que dans la déclaration de plein emploi en cas d'option pour la garantie perte d'emploi. Toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité de l'assurance (Art. L.113-8 du Code des assurances).

■ Déclare être informé que sauf couverture de la garantie provisoire décès accidentel décrite à l'article 16 des Conditions Générales jointes, le contrat d'assurance Super Novaterm Crédit prend effet à l'encaissement de la première prime par MetLife. Dans le cadre d'une souscription pour deux assurés, deux contrats individuels distincts seront émis.

■ Accepte de réduire le délai de pré-notification dans le cadre du prélèvement SEPA

■ Accepte de réduire le délai de pré-notification dans le cadre du prélèvement SEPA.

on de votre contrat. Elles peuvent être transmises à des tiers intervenant dans ce cadre, tels que opposer au traitement de vos données pour des motifs légitimes ou en obtenir communication, Les informations recueillies sur ce document sont nécessaires au traitement de votre courtier ainsi que nos prestataires. Conformément à la loi Informatique et

En cas de décès, je ne souhaite pas que le médecin conseil de MetLife adresse à mes ayants droit	la copie des documents médicaux me concernant.				
ait à	Fait à				
e // // // // // // // // // // // // //	Le / / / / / / / / / / / / / / / / / / /				

**OBLIGATOIRE** 

Signature du 1er Assuré







MetLife Europe Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « private company limited by shares », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie, 798 956 314 RCS Nanterre, Siège social de MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited; 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande, MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.

souscripteur, l'assuré et l'apporteur. copie pour le SNC\_PROPO\_0314 - Mars 2014 - Renvoyer l'original à MetLife, et conserver